



## Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 22 novembre 2023 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier compte-rendu : à l'unanimité.

2. SEGILOG-Contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services:

Le contrat arrivant à échéance, le conseil décide de le reconduire pour une durée de 3 ans.

3. Convention de participation à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » - Révision tarifaire:

Le conseil prend acte de l'augmentation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

4. Virement de crédit:

Le conseil approuve le transfert de crédit de chapitre à chapitre pour pallier à une insuffisance de crédit sur le compte « Emprunts en cours ».

5. Décision modificative:

Le conseil approuve un ajustement comptable afin de pouvoir rémunérer les 2 ATSEM, en attendant que le SIVOS soit opérationnel.

6. SIVOS Obersaasheim/Geiswasser-nouvelle désignation de membres délégués :

Suite à la démission de la Vice-présidente, la commune propose de nommer un nouveau membre sur le poste laissé vacant.

7. SIVOS Obersaasheim/Geiswasser-quote-part de la commune d'Obersaasheim au budget :

Le conseil approuve la répartition : 2/3 pour Obersaasheim, 1/3 pour Geiswasser.

## 8. SIVOS Obersaasheim/Geiswasser-frais de personnel :

La commune récupérera la part de Geiswasser relative à la rémunération des ATSEM, avancée par Obersaasheim.

## 9. Périscolaire-participation à l'investissement :

Le conseil valide la décision de Geiswasser, qui souhaite participer à hauteur de 50% pour la mise en place du périscolaire. Le conseil remercie chaleureusement la commune de Geiswasser.

## 10. Désherbeur thermique :

Avec la nouvelle réglementation, pour faciliter le désherbage du cimetière, des rigoles, des pavés... le conseil décide l'achat d'un désherbeur à air pulsé, qui sera subventionné.

## 11. Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps complet :

Le conseil valide la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique à temps complet afin de pouvoir proposer un CDI à l'agent communal (et ne plus devoir recourir à des CDD successifs), Un agent à la retraite viendra en soutien durant la période hivernale à raison de 12h/semaine.

## 12. Divers :

- **Dates à retenir :**

- **3 décembre** (le matin) : battue de chasse dans la forêt communale. Prudence !
- **9 décembre** : cérémonie de la Sainte Barbe
- **9 et 10 décembre** : vente du calendrier des Quilleurs
- **16 décembre** : à 9h, adjudication de bois, à la salle polyvalente de Heiteren
- **17 décembre** : Noël à Obersaasheim de 14h à 21h
  - 3<sup>ème</sup> Concours des décorations et illuminations de Noël par les habitants du village, promenade avec parcours fléché
  - Venez à la rencontre des artisans au marché de Noël
  - Maquillage pour les enfants
  - Balade contée aux lanternes à partir de 16h
  - Concert à l'église à 16h
  - Chants et visite du Père Noël à partir de 18h
  - Buvette et petite restauration tout au long de la journée



- **Rappels :**

- ✓ Les tarifs de location de la salle polyvalente ont augmenté, pour faire face à l'inflation. De plus une caution sera également demandée.
- ✓ **Élections** : Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, il est encore temps de venir vous présenter à la Mairie pendant les heures d'ouverture.